



Amiens, le 22 avril 2010.

À Monsieur le Recteur
de l'Académie d'Amiens
20 Bd Alsace-Lorraine
80 000 Amiens

Monsieur le Recteur,

La réforme de la formation et du recrutement des enseignants va conduire à placer des collègues stagiaires dans nombre d'établissements et à rechercher des tuteurs pour accompagner leurs débuts dans le métier.

Le Sgen-CFDT et l'UNSA-Education demandent solennellement qu'aucune pression, qu'aucune culpabilisation ne soient mises en œuvre en direction de nos collègues pour leur faire accepter cette fonction.

Nous le demandons parce que cette fonction ne fait pas partie de la définition actuelle du métier d'enseignant. Mais, au-delà, nous le demandons parce qu'il serait insupportable de demander à nos collègues de paraître cautionner ce dispositif.

La désinvolture du ministère sur cette question essentielle atteste d'un profond manque de respect tant pour les collègues en poste que pour les collègues stagiaires, ainsi que pour les élèves qui n'ont pas à subir les conséquences d'une politique irresponsable dont la seule ligne directrice est la suppression massive de postes.

Par cette réforme, le ministère ignore la complexité du métier d'enseigner dont l'apprentissage nécessite en plus de la formation disciplinaire, une formation professionnelle sérieuse. Réduire la formation pratique de nos collègues nouvellement recrutés au simple compagnonnage, qui plus est, associé à un emploi du temps très lourd, parfois sur un temps de service partagé, constitue une véritable insulte à l'idée même de formation ainsi qu'au métier d'enseignant. Même si le Sgen-CFDT et l'UNSA-Education prennent acte des efforts de vos services pour mettre en œuvre la réforme de façon cohérente, ils continueront de revendiquer son abrogation.

Certains collègues décideront malgré tout d'exercer cette fonction de tuteur. Le Sgen-CFDT Picardie et l'UNSA-Education demandent qu'ils soient respectés pour ce qu'ils sont : des professionnels engagés, motivés par le travail d'équipe, solidaires d'un collègue débutant dans les conditions d'exercice déplorables imposés par cette réforme. C'est dire que cet engagement de leur part ne doit pas être pris pour une acceptation de ladite réforme.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en notre attachement au service public d'éducation.

Pour le Sgen-CFDT Picardie,
Sophie Santraud

Pour l'UNSA-Education
Etienne sauvage